

**Rapport de l'Institut National pour la Défense des
Droits Économiques, Sociaux et Culturels (INDDESC) sur
la situation précaire des Ecoles nationales dans la
Commune de Bainet**



Enquête de terrain réalisé par l'INDDESC relative aux violations flagrantes du Droit à l'Éducation dans la Commune de Bainet

Septembre 2025

SOMMAIRE

Table des matières

I.	INTRODUCTION	4
II.		4
1.	Cadre conceptuel et normatif	4
2	Constitution haïtienne	4
2.2	Engagements internationaux	4
3	Méthodologie	5
3.1.	Approche adoptée	5
3.2	Répartition des responsabilités.....	5
4	Résultats par établissement scolaire.....	6
1.	École nationale Jacques Stephen Alexis (5 ^{ème} section communale).....	6
2.	École nationale des Garçons (5 ^{ème} section communale).....	6
3.	École nationale de Bois-Neuf (9 ^{ème} section communale).....	6
4.	École nationale Bas-des-Grigris (9 ^{ème} section communale).....	6
5.	École nationale Pont Congo (2 ^{ème} section communale, Trou-Mahot).....	7
6.	École nationale de Trou-Mahot (2 ^{ème} section communale).....	7
7.	Lycée Philippe Alliés (Commune de Bainet).....	7
5	Analyse transversale	7
6	Recommandations stratégiques.....	8
-	Court terme (0–12 mois)	8
-	Moyen terme (1–3 ans)	8
-	Long terme (3–5 ans)	8
III.	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	8
IV.	Annexes.....	9
-	Photographies des écoles visitées	9

Liste des sigles

No	Sigle	Institution
1	DUDH	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
2	FNE	Fonds National de l'éducation
3	MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
4	NU	Nations Unies
5	INDDESC	Institut National pour la Défense des Droits Économiques, Sociaux et Culturels
6	PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
7	PAM	Programme Alimentaire Mondial
8	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
9	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

L'**Institut National pour la Défense des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (INDDESC)**, organisme national de défense des droits de l'homme, fidèle à sa mission de promotion des droits fondamentaux de deuxième génération des droits humains notamment le droit à l'éducation, a conduit une enquête diagnostique pendant 3 mois sur la **situation des écoles nationales dans la Commune de Bainet, département du Sud-Est.**

Cette initiative s'inscrit dans la continuité du combat prioritaire de l'**INDDESC** en faveur du droit à l'éducation, droit constitutionnel en Haïti et droit fondamental consacré par plusieurs instruments internationaux ratifiés par l'État haïtien.

L'objectif de cette démarche est de documenter la précarité des infrastructures scolaires à Bainet, d'alerter le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)** et le **Fonds National de l'Éducation (FNE)** et de solliciter l'appui des **partenaires internationaux, notamment les agences des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, PAM)** afin d'*apporter des réponses rapides et durables dans la Commune de Bainet.*



1. Cadre conceptuel et normatif



2 Constitution haïtienne

L'article 32 et suivant de la Constitution de 1987 consacre l'éducation comme un droit pour tous les citoyens et une obligation pour l'État qui doit rendre ce service public accessible et gratuit au niveau fondamental.

2.2 Engagements internationaux

Haïti est partie à plusieurs traités et

conventions, dont :

- La Déclaration Universelle des droits de l'homme (DUDH);
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC),
ratifié par obligation de l'éducation accessible, applicable Katarina
- Convention droits de ratifiée par chaque enfant sans discrimination ;
- L'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD 4) : Garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité d'ici 2030 ;
- La Convention Américaine relative aux droits de l'homme ;



Haïti en 2012 : rendre disponible, acceptable et (les 4 A de Tomaševski) ; relative aux l'enfant (CDE), Haïti : droit de à l'éducation

Ces instruments imposent à l'État haïtien des obligations claires pour rendre l'éducation disponible, accessible, applicable, acceptable et adaptable.

3 Méthodologie

- 3.1. **Approche adoptée** : Enquête participative de terrain, combinant observation directe, entretiens informels avec enseignants, élèves et membres de la communauté.

Échantillon : 7 établissements scolaires publics de la commune de Bainet, couvrant les sections communales (5^{ème}, 9^{ème}, 2^{ème}).

- Observation directe : visites effectuées dans les établissements scolaires ciblés.
- Documentation photographique : prise d'images pour illustrer l'état des lieux.
- Relevés sommaires : collecte de données brutes sur les infrastructures, équipements et besoins, témoignages recueillis.

3.2 Répartition des responsabilités

Enquêteur de terrain (M. **Fiteau Fleuriné**) : déplacements, observations, prises de vues.

Équipe technique de l'INDDESC sous la supervision de la Dame **Elizabeth Fina CAMILLE**, Secrétaire Exécutive de l'INDDESC : traitement des données, analyse, structuration du rapport et rédaction technique.

Supervision : l'ensemble du processus a été supervisé par **Me Frédo Jean Charles**, Président de l'INDDESC.

Cette approche a permis d'allier proximité communautaire et rigueur institutionnelle, conformément aux standards des grandes institutions internationales.

4 Résultats par établissement scolaire

1. École nationale Jacques Stephen Alexis (5^{ème} section communale)

Niveaux : Préscolaire à la 6^{ème} année fondamentale.

Problèmes identifiés :

- Manque criant de bancs et de bureaux ;
- Déficit en peinture et en portes ;
- Besoin de 4 batteries de 6 volts, d'un inverter et d'un régulateur pour l'alimentation d'un écran destiné aux élèves.

2. École nationale des Garçons (5^{ème} section communale)

Niveaux : Préscolaire à la 6^{ème} année fondamentale.

Problèmes identifiés :

- Toitures fortement endommagées ;
- Portes en tôles non adaptées ;
- Insuffisance de bancs et de bureaux.

3. École nationale de Bois-Neuf (9^{ème} section communale)

Niveaux : Préscolaire à la 9^{ème} année fondamentale.

Problèmes identifiés :

- Besoin urgent d'une reconstruction totale : parties fissurées, structures fragilisées ;
- Dégradation avancée des peintures et manque de bancs, tableaux et sanitaires ;
- Mur d'entrée partiellement effondré ;
- Besoin d'un bassin pour l'approvisionnement en eau, compte tenu de la rareté constatée dans la communauté.



4. École nationale Bas-des-Grigris (9^{ème} section communale)

Niveaux : Préscolaire à la 6^{ème} année fondamentale.

Problèmes identifiés :

- Absence de bancs, de tableaux et de contreplaqué ;
- Tôles fortement endommagées ;
- Bois de plafonds détériorés ;
- Besoin urgent de travaux de peinture et de réhabilitation.

5. École nationale Pont Congo (2^{ème} section communale, Trou-Mahot)

Niveaux : Préscolaire à la 6e année fondamentale.

Problèmes identifiés :

- Manque de contreplaqué, bancs et bureaux ;
- Toitures dégradées ;
- Portes en mauvais état ;
- Une petite salle sert provisoirement de direction, sans conditions adaptées.

6. École nationale de Trou-Mahot (2^{ème} section communale)

Problèmes identifiés :

- Insuffisance de bancs et de tableaux ;
- Déficit en peinture ;
- Tôles à remplacer.



7. Lycée Philippe Alliés (Commune de Bainet)

Bien que visité, le lycée fait également face à des manques importants en infrastructures, équipements pédagogiques et mobilier scolaire.

5 Analyse transversale

L'analyse des données recueillies révèle :

- Une dégradation généralisée des infrastructures scolaires ;
- Absence de bibliothèque et manque criant de mobilier pédagogique (bancs, bureaux, tableaux);
- Une insuffisance sanitaire et hydrique, compromettant la santé des élèves ;Une inégalité territoriale flagrante : la commune de Bainet apparaît comme le parent pauvre du système éducatif haïtien.

6 Recommandations stratégiques

- Court terme (0–12 mois)

1. Réhabilitation rapide des toitures, portes et plafonds.
2. Fourniture de bancs, bureaux, tableaux et peintures.
3. Installation d'un système énergétique de base (batteries, inverter, régulateur).

- Moyen terme (1–3 ans)

1. Reconstruction intégrale de l'École nationale de Bois-Neuf.
2. Construction de sanitaires modernes et de bassins d'eau.
3. Création de directions scolaires dignes dans les écoles dépourvues.

- Long terme (3–5 ans)

1. Élaboration d'un plan éducatif local pour Bainet, intégrant numérique, énergie renouvelable et alimentation scolaire.
2. Mise en place d'un partenariat structuré entre le **MENFP**, le **FNE** et les agences internationales (**UNICEF**, **UNESCO**, **PAM**, **Banque mondiale**).



CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent rapport met en évidence l'ampleur des défis éducatifs dans la commune de Bainet. L'**INDDESC** constate que le droit à l'éducation, garanti par la Constitution et les traités internationaux, y est gravement compromis.

L'institution appelle le **MENFP**, le **FNE**, ainsi que les **agences des Nations Unies (NU)** et les **bailleurs internationaux**, à prendre en urgence les mesures nécessaires afin de garantir aux enfants de Bainet leur droit légitime à une éducation de qualité.

Annexes

- Photographies des écoles visitées
 - École nationale des Garçons (5^{ème} section communale)



➤ Ecole Nationale Bois Neuf



➤ Ecole Nationale de bas des Gris Gris Lacour



- École nationale Jacques Stephen Alexis (5ème section communale)

